



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

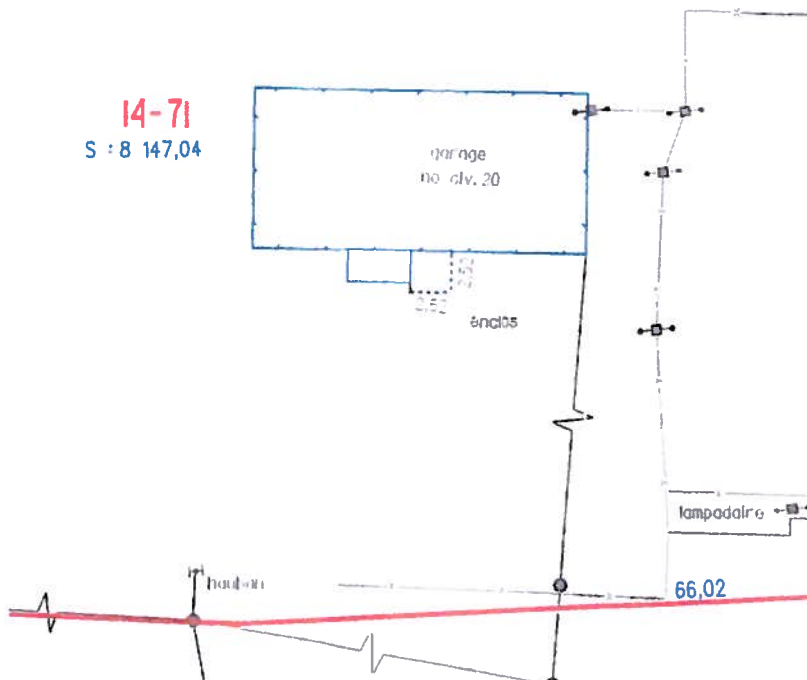
349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE,

20 ch. Charron

Il y aura séance régulière du conseil le 24 mai 2016 à 19h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :



Nature de la demande et effet sur la propriété de la Municipalité de Val-des-Lacs, 20 chemin Charron, matricule : 3915-59-4735.

Permettre l'élevage des animaux de ferme à l'extérieur d'une zone agricole conduit de façon accessoire à un établissement public avec un espace boisé conservé ou planté d'une largeur de 0 m entre les enclos et les bâtiments et les limites de propriété latérales et arrière.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 9^{ème} jour du mois de mai 2016.

Suisse pour
Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 9 mai 2016 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 9 mai 2016.

Suisse pour
Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier